

0260012X
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE DANIEL FAUCHER
12 PLACE DU CHAMP DE MARS
26270 LORIOLE SUR DROME
Tel : 0475611360

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Taux de participation du service hébergement aux charges communes

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 07/11/2023

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le taux de participation du service hébergement aux charges communes

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Taux RVT SRH à ALO

Le chef d'établissement propose un taux de 22% pour la participation du service hébergement aux charges communes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0